

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : CA BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL

Numéro SIRET : 20007175100057

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE BOURG EN BRESSE

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : GESTION DES DECHETS - TEOM (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	26
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	27
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	29
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	33
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	43
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

Réception par le préfet de la dette	B18 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
Publication : 28/05/2025	B19 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
	B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	44
	B3.1 - Etat des provisions constituées	47
	B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
	B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
	B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
	B6 - Prêts	Sans Objet
	B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	49
	B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	50
	B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
	B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
	B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
	B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
	B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
	B7.8 - Autres engagements donnés	51
	B7.9 - Autres engagements reçus	52
	B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	53
	B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
	B9 - Etat du personnel	57
	B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
	B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
	B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
	B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
	B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	61
	B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	64
	B13 - Opérations liées aux cessions	65
	B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
	B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
	B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
	C - Annexes budgétaires	
	C1.1 - Equilibre budgétaire	66
	C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	67
	C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	68
	C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
	C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
	C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	70
	C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	74
	D - Autres éléments d'information	
	D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
	D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
	D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
	D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
	D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
	D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
	D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
	D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
	D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
	D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
	D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
	D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
	D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
	D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
	D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
	D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
	D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
	D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
	D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
	D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
	D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
	D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
	D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
	V - Arrêté et signatures	

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	26 308 067,99	24 717 414,94	5 156 912,73	A1 3 566 259,68
Investissement	4 350 573,23	1 456 123,78	(2) 3 522 082,53	A2 627 633,08
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	21 957 494,76	23 261 291,16	(3) 1 634 830,20	A3 2 938 626,60

	RESTES A REALISER (4)		
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 844 312,70	III + IV 63 695,25	B1 -780 617,45
Investissement	I 844 312,70	III 63 695,25	B2 -780 617,45
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	2 785 642,23
Investissement	A2 + B2	-152 984,37
Fonctionnement	A3 + B3	2 938 626,60

- (1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES
I
C2
DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 844 312,70
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	694 443,11
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	149 869,59
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**I****EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES****C3****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 63 695,25
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	63 695,25
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 21 957 494,76	G 23 261 291,16
	Section d'investissement	B 4 350 573,23	H 1 456 123,78

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 1 634 830,20 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 3 522 082,53 (si excédent)

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	26 308 067,99	= G + H + I + J	29 874 327,67
--	-----------------	---------------	-----------------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 844 312,70	L 63 695,25
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 844 312,70	= K + L 63 695,25

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 21 957 494,76	= G + I + K 24 896 121,36
	Section d'investissement	= B + D + F 5 194 885,93	= H + J + L 5 041 901,56
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 27 152 380,69	= G + H + I + J + K + L 29 938 022,92

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

II

B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		3 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	1 229,24	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	3 953 102,08	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	184 376,89	0,00
Total des réalisations d'équipement		4 138 708,21	3 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	383 946,40
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	28 684,46	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		28 684,46	383 946,40
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 4 167 392,67	II 386 946,40
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	183 180,56	1 069 177,38
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 183 180,56	IV 1 069 177,38

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	4 350 573,23	II + IV	1 456 123,78
--------------	----------------	---------------------	----------------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	3 522 082,53
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	4 350 573,23	II + IV + VI + VII	4 978 206,31
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		627 633,08		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

II
B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	15 094 127,33	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 396 035,98
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	3 217 166,21	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	18 248 031,00
		74 Dotations et participations (1)	2 876 843,00
		75 Autres produits de gestion courante (1)	421 172,29
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	2 571 306,23		
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	126 893,33
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	20 882 599,77	Total recettes de gestion des services	23 068 975,60
66 Charges financières	5 717,61	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	37,14
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	9 097,86
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 20 888 317,38	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 23 078 110,60

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	1 069 177,38	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	183 180,56
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 1 069 177,38	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 183 180,56

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 21 957 494,76	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 23 261 291,16
---	------------------------------	---	------------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 1 634 830,20

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 21 957 494,76	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 24 896 121,36
---	----------------------------------	---	-----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	2 938 626,60
--	---------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE**II****BALANCE GENERALE – DEPENSES****C1****MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	25 958,00	25 958,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	28 684,46	0,00	28 684,46
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 971 864,29		2 971 864,29
19	Neutral. et régul. d'opérations		157 222,56	157 222,56
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 229,24	0,00	1 229,24
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	981 237,79	0,00	981 237,79
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	184 376,89	0,00	184 376,89
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		157 222,56	157 222,56
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 167 392,67	183 180,56	4 350 573,23

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté**0,00**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	15 094 127,33		15 094 127,33
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 217 166,21		3 217 166,21
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 571 306,23	0,00	2 571 306,23
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	5 717,61	0,00	5 717,61
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	1 069 177,38	1 069 177,38
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		20 888 317,38	1 069 177,38	21 957 494,76

Pour information D 002 Résultat négatif reporté**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

Réception par le préfet : 28/05/2025
Publication : 28/05/2025**II – PRESENTATION GENERALE****II****BALANCE GENERALE – RECETTES****C2****TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	383 946,40	0,00	383 946,40
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 000,00	0,00	3 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 069 177,38	1 069 177,38
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		386 946,40	1 069 177,38	1 456 123,78

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1**0,00****Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté****3 522 082,53**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	126 893,33		126 893,33
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 396 035,98		1 396 035,98
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	18 248 031,00		18 248 031,00
74	Dotations et participations (8)	2 876 843,00		2 876 843,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	421 172,29	0,00	421 172,29
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	37,14	183 180,56	183 217,70
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	9 097,86	0,00	9 097,86
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		23 078 110,60	183 180,56	23 261 291,16

Pour information R002 Résultat positif reporté**1 634 830,20**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Accusé certifié exécutoire

Réception par le Préfet de la Région Bourgogne Franche-Comté le 28/05/2026

Publication (78/05/2026) : cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES						A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		6 563 273,61	4 350 573,23	844 312,70	1 368 387,68	2 971 864,29	1 378 708,94
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 000,00	1 229,24	0,00	1 770,76	0,00	1 229,24
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 492 736,53	981 237,79	694 443,11	817 055,63	0,00	981 237,79
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	863 712,28	184 376,89	149 869,59	529 465,80	0,00	184 376,89
	Total des opérations d'équipement (3)	2 978 997,39	2 971 864,29	0,00	7 133,10	2 971 864,29	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 338 446,20	4 138 708,21	844 312,70	1 355 425,29	2 971 864,29	1 166 843,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	28 686,41	28 684,46	0,00	1,95		28 684,46
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		28 686,41	28 684,46	0,00	1,95	0,00	28 684,46
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 367 132,61	4 167 392,67	844 312,70	1 355 427,24	2 971 864,29	1 195 528,38
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	183 181,00	183 180,56		0,44		183 180,56
041	Opérations patrimoniales (6)	12 960,00	0,00		12 960,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		196 141,00	183 180,56		12 960,44		183 180,56
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		6 563 273,61	4 350 573,23	844 312,70	1 368 387,68	2 971 864,29	1 378 708,94

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES				A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		3 206 400,00	1 456 123,78	63 695,25	1 686 580,97
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	63 695,00	3 000,00	63 695,25	-3 000,25
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		63 695,00	3 000,00	63 695,25	-3 000,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	400 000,00	383 946,40	0,00	16 053,60
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1,00		0,00	
Total des recettes financières		400 001,00	383 946,40	0,00	16 054,60
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		463 696,00	386 946,40	63 695,25	13 054,35
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 114 380,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	1 615 364,00	1 069 177,38		546 186,62
041	Opérations patrimoniales (8)	12 960,00	0,00		12 960,00
Total des recettes d'ordre		2 742 704,00	1 069 177,38		1 673 526,62
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		3 522 082,53			
Total des recettes d'investissement cumulées		6 728 482,53	4 978 206,31	63 695,25	1 686 580,97

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE						A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		6 563 273,61	4 350 573,23	844 312,70	1 368 387,68	2 971 864,29	1 378 708,94
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 000,00	1 229,24	0,00	1 770,76	0,00	1 229,24
2031	Frais d'études	3 000,00	1 229,24	0,00	1 770,76	0,00	1 229,24
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 492 736,53	981 237,79	694 443,11	817 055,63	0,00	981 237,79
2111	Terrains nus	24 560,60	22 179,56	0,00	2 381,04	0,00	22 179,56
21351	Bâtiments publics	45 298,45	47 395,27	18,72	-2 115,54	0,00	47 395,27
21538	Autres réseaux	0,00	5 230,26	0,00	-5 230,26	0,00	5 230,26
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	984 150,86	463 719,94	83 711,20	436 719,72	0,00	463 719,94
21828	Autres matériels de transport	1 193 438,55	299 673,88	543 001,80	350 762,87	0,00	299 673,88
21838	Autre matériel informatique	0,00	4 370,41	0,00	-4 370,41	0,00	4 370,41
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 579,40	3 579,40	2 419,25	-2 419,25	0,00	3 579,40
2188	Autres immobilisations corporelles	241 708,67	135 089,07	65 292,14	41 327,46	0,00	135 089,07
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	863 712,28	184 376,89	149 869,59	529 465,80	0,00	184 376,89
2313	Constructions	608 752,28	105 957,06	149 869,59	352 925,63	0,00	105 957,06
2315	Install., matériel et outill. technique	122 000,00	65 611,03	0,00	56 388,97	0,00	65 611,03
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	12 960,00	12 808,80	0,00	151,20	0,00	12 808,80
	Total des opérations d'équipement (4)	2 978 997,39	2 971 864,29	0,00	7 133,10	2 971 864,29	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 338 446,20	4 138 708,21	844 312,70	1 355 425,29	2 971 864,29	1 166 843,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	28 686,41	28 684,46	0,00	1,95		28 684,46
1641	Emprunts en euros	28 686,41	28 684,46	0,00	1,95		28 684,46
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		28 686,41	28 684,46	0,00	1,95	0,00	28 684,46
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 367 132,61	4 167 392,67	844 312,70	1 355 427,24	2 971 864,29	1 195 528,38
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	183 181,00	183 180,56		0,44		183 180,56
	Reprise sur autofinancement antérieur	183 181,00	183 180,56		0,44		183 180,56
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	8 067,00	8 067,00		0,00		8 067,00
13912	Subv. transf. Régions	2 473,00	2 473,00		0,00		2 473,00
13913	Subv. transf. Départements	5 973,00	5 973,00		0,00		5 973,00
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	2 200,00	2 200,00		0,00		2 200,00
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	200,00	200,00		0,00		200,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	7 045,00	7 045,00		0,00		7 045,00
198	Neutralisation des amortissements	157 223,00	157 222,56		0,44		157 222,56
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	12 960,00	0,00		12 960,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	12 960,00	0,00		12 960,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		196 141,00	183 180,56		12 960,44		183 180,56

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			2 978 997,39	2 971 864,29	0,00	7 133,10	3 467 866,90	2 971 864,29	0,00
814	BACS COLLECTE	PBACS	2 978 997,39	2 971 864,29	0,00	7 133,10	3 467 866,90	2 971 864,29	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 814
LIBELLE : BACS COLLECTE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : PBACS

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		2 978 997,39	A1 2 971 864,29	0,00	7 133,10	A2 3 467 866,90
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 978 997,39	2 971 864,29	0,00	7 133,10	3 467 866,90
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 978 997,39	2 971 864,29	0,00	7 133,10	3 467 866,90
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -2 971 864,29	B2 - A2 -3 467 866,90

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		3 206 400,00	1 456 123,78	63 695,25	1 686 580,97
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	63 695,00	3 000,00	63 695,25	-3 000,25
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	3 000,00	0,00	-3 000,00
13173	Subv. transf. FEADER	63 695,00	0,00	63 695,25	-0,25
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		63 695,00	3 000,00	63 695,25	-3 000,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	400 000,00	383 946,40	0,00	16 053,60
10222	FCTVA	400 000,00	383 946,40	0,00	16 053,60
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1,00		0,00	
Total des recettes financières		400 001,00	383 946,40	0,00	16 054,60
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		463 696,00	386 946,40	63 695,25	13 054,35
021	Virement de la section de fonctionnement	1 114 380,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 615 364,00	1 069 177,38		546 186,62
28031	Frais d'études	16 571,00	17 469,72		-898,72
28033	Frais d'insertion	176,00	176,00		0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	57,00	57,00		0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	1 800,00	1 799,34		0,66
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	157 223,00	157 222,56		0,44
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	340,00	340,00		0,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
28128	Autres aménagements de terrains	54 703,00	54 702,49		0,51
281318	Autres bâtiments publics	12 840,00	12 839,26		0,74
281321	Immeubles de rapport	3 696,00	3 696,00		0,00
281351	Bâtiments publics	40 169,00	40 735,49		-566,49
28138	Autres constructions	58 745,00	58 745,00		0,00
28152	Installations de voirie	2,00	1,62		0,38
281538	Autres réseaux	528,00	609,00		-81,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	757 488,00	341 943,43		415 544,57
281828	Autres matériels de transport	310 763,00	266 569,25		44 193,75
281838	Autre matériel informatique	2 617,00	2 813,00		-196,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 434,00	1 632,40		-198,40
28188	Autres immo. corporelles	196 212,00	107 825,82		88 386,18
041	Opérations patrimoniales (10)	12 960,00	0,00		12 960,00
238	Avances commandes immo corporelles	12 960,00	0,00		12 960,00
Total des recettes d'ordre		2 742 704,00	1 069 177,38		1 673 526,62

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		25 099 639,00	20 691 840,54	1 265 654,22	0,00	3 142 144,24	0,00	21 957 494,76
011	Charges à caractère général (3)	16 412 661,47	13 834 269,54	1 259 857,79	0,00	1 318 534,14	0,00	15 094 127,33
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 241 400,00	3 211 369,78	5 796,43	0,00	24 233,79		3 217 166,21
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 692 707,53	2 571 306,23	0,00	0,00	121 401,30	0,00	2 571 306,23
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		22 346 769,00	19 616 945,55	1 265 654,22	0,00	1 464 169,23	0,00	20 882 599,77
66	Charges financières	13 126,00	5 717,61	0,00	0,00	7 408,39		5 717,61
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		23 126,00	5 717,61	0,00	0,00	17 408,39		5 717,61
Total des dépenses réelles		22 369 895,00	19 622 663,16	1 265 654,22	0,00	1 481 577,62	0,00	20 888 317,38
023	Virement à la section d'investissement	1 114 380,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 615 364,00	1 069 177,38			546 186,62		1 069 177,38
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		2 729 744,00	1 069 177,38			1 660 566,62		1 069 177,38

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
---	------	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	25 099 639,00	20 691 840,54	1 265 654,22	0,00	3 142 144,24	0,00	21 957 494,76
--	----------------------	----------------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	----------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		23 464 808,80	23 192 432,75	68 858,41	0,00	203 517,64
013	Atténuations de charges (3)	45 660,00	126 893,33	0,00	0,00	-81 233,33
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 246 000,00	1 330 927,57	65 108,41	0,00	849 964,02
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	18 158 787,88	18 248 031,00	0,00	0,00	-89 243,12
74	Dotations et participations (3)	2 438 250,00	2 873 093,00	3 750,00	0,00	-438 593,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	383 689,92	421 172,29	0,00	0,00	-37 482,37
Total des recettes de gestion des services		23 272 387,80	23 000 117,19	68 858,41	0,00	203 412,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	37,14	0,00	0,00	-37,14
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	9 240,00	9 097,86			142,14
Total des recettes financières		9 240,00	9 135,00	0,00	0,00	105,00
Total des recettes réelles		23 281 627,80	23 009 252,19	68 858,41	0,00	203 517,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	183 181,00	183 180,56			0,44
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		183 181,00	183 180,56			0,44

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	1 634 830,20				
---	---------------------	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	25 099 639,00	24 827 262,95	68 858,41	0,00	203 517,64
--	----------------------	----------------------	------------------	-------------	-------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		25 099 639,00	20 691 840,54	1 265 654,22	0,00	3 142 144,24	0,00	21 957 494,76
011	Charges à caractère général (4)	16 412 661,47	13 834 269,54	1 259 857,79	0,00	1 318 534,14	0,00	15 094 127,33
60611	Eau et assainissement	1 940,00	1 322,16	0,00	0,00	617,84	0,00	1 322,16
60612	Energie - Electricité	25 900,00	20 109,36	0,00	0,00	5 790,64	0,00	20 109,36
60613	Chauffage urbain	10 000,00	5 400,33	0,00	0,00	4 599,67	0,00	5 400,33
60622	Carburants	351 100,00	301 782,82	0,00	0,00	49 317,18	0,00	301 782,82
60623	Alimentation	11 700,00	5 479,09	1 533,08	0,00	4 687,83	0,00	7 012,17
60631	Fournitures d'entretien	6 100,00	2 477,52	0,00	0,00	3 622,48	0,00	2 477,52
60632	Fournitures de petit équipement	104 525,72	33 026,42	10 066,77	0,00	61 432,53	0,00	43 093,19
60636	Habillement et vêtements de travail	36 000,00	34 049,87	0,00	0,00	1 950,13	0,00	34 049,87
6064	Fournitures administratives	2 400,00	3 173,80	0,00	0,00	-773,80	0,00	3 173,80
6068	Autres matières et fournitures	32 597,40	30 772,58	920,71	0,00	904,11	0,00	31 693,29
611	Contrats de prestations de services	6 472 210,00	5 346 083,03	813 604,77	0,00	312 522,20	0,00	6 159 687,80
6132	Locations immobilières	28 000,00	24 914,99	0,00	0,00	3 085,01	0,00	24 914,99
61351	Matériel roulant	48 800,00	39 298,03	0,00	0,00	9 501,97	0,00	39 298,03
61358	Autres	8 000,00	3 928,40	0,00	0,00	4 071,60	0,00	3 928,40
614	Charges locatives et de copropriété	118,12	96,99	0,00	0,00	21,13	0,00	96,99
61521	Entretien terrains	8 000,00	781,01	0,00	0,00	7 218,99	0,00	781,01
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	53 843,00	22 112,49	1 280,48	0,00	30 450,03	0,00	23 392,97
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	8 500,00	1 495,37	0,00	0,00	7 004,63	0,00	1 495,37
615231	Entretien, réparations voiries	3 000,00	9 457,43	0,00	0,00	-6 457,43	0,00	9 457,43
61551	Entretien matériel roulant	375 384,04	382 378,58	103,18	0,00	-7 097,72	0,00	382 481,76
61558	Entretien autres biens mobiliers	81 500,00	37 055,13	0,00	0,00	44 444,87	0,00	37 055,13
6156	Maintenance	65 050,00	35 050,01	0,00	0,00	29 999,99	0,00	35 050,01
6161	Multirisques	42 600,00	34 203,10	0,00	0,00	8 396,90	0,00	34 203,10
617	Etudes et recherches	45 000,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	2 880,00	1 480,26	0,00	0,00	1 399,74	0,00	1 480,26
6184	Versements à des organismes de formation	20 000,00	7 571,03	0,00	0,00	12 428,97	0,00	7 571,03
62268	Autres honoraires, conseils	6 500,00	0,00	687,88	0,00	5 812,12	0,00	687,88
6228	Divers	7 567 700,00	6 643 519,47	389 240,66	0,00	534 939,87	0,00	7 032 760,13
6231	Annonces et insertions	10 925,25	7 238,16	0,00	0,00	3 687,09	0,00	7 238,16

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6232	Fêtes et cérémonies	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	79,13	0,00	0,00	-79,13	0,00	79,13
6236	Catalogues et imprimés	53 421,24	34 573,63	0,00	0,00	18 847,61	0,00	34 573,63
6238	Divers	10 000,00	1 728,35	0,00	0,00	8 271,65	0,00	1 728,35
6241	Transports de biens	512 000,00	374 257,27	40 270,98	0,00	97 471,75	0,00	414 528,25
6251	Voyages, déplacements et missions	1 700,00	798,25	0,00	0,00	901,75	0,00	798,25
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	604,48	525,53	0,00	2 869,99	0,00	1 130,01
627	Services bancaires et assimilés	0,00	56,75	0,00	0,00	-56,75	0,00	56,75
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	1 287,20	0,00	0,00	212,80	0,00	1 287,20
6282	Frais de gardiennage	600,00	396,86	229,72	0,00	-26,58	0,00	626,58
6283	Frais de nettoyage des locaux	21 800,00	19 840,96	0,00	0,00	1 959,04	0,00	19 840,96
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	361 156,78	361 155,48	0,00	0,00	1,30	0,00	361 155,48
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	2 820,00	1 394,03	1 394,03	0,00	31,94	0,00	2 788,06
6288	Autres services extérieurs	6 614,92	614,92	0,00	0,00	6 000,00	0,00	614,92
63512	Taxes foncières	175,00	94,00	0,00	0,00	81,00	0,00	94,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	6 400,00	3 121,40	0,00	0,00	3 278,60	0,00	3 121,40
6358	Autres droits	0,00	9,40	0,00	0,00	-9,40	0,00	9,40
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	3 241 400,00	3 211 369,78	5 796,43	0,00	24 233,79		3 217 166,21
6211	Personnel affecté par CL de rattachement	61 200,00	0,00	0,00	0,00	61 200,00		0,00
6218	Autre personnel extérieur	55 000,00	101 011,24	5 796,43	0,00	-51 807,67		106 807,67
6331	Versement mobilité	19 530,00	19 157,23	0,00	0,00	372,77		19 157,23
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 655,00	8 739,49	0,00	0,00	-84,49		8 739,49
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	17 988,00	18 177,00	0,00	0,00	-189,00		18 177,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 189,00	5 243,08	0,00	0,00	-54,08		5 243,08
64111	Rémunération principale titulaires	1 445 920,00	1 363 054,95	0,00	0,00	82 865,05		1 363 054,95
64112	SFT, indemnité de résidence	20 736,00	18 209,56	0,00	0,00	2 526,44		18 209,56
64113	NBI	6 986,00	5 514,53	0,00	0,00	1 471,47		5 514,53
64118	Autres indemnités	326 574,00	322 918,42	0,00	0,00	3 655,58		322 918,42
64131	Rémunérations	312 126,00	387 238,87	0,00	0,00	-75 112,87		387 238,87
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	1 893,22	0,00	0,00	-1 893,22		1 893,22
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	307 872,00	310 070,71	0,00	0,00	-2 198,71		310 070,71
6453	Cotisations aux caisses de retraites	483 572,00	464 106,07	0,00	0,00	19 465,93		464 106,07
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 973,00	15 760,99	0,00	0,00	-3 787,99		15 760,99

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6455	Cotisations pour assurance du personnel	65 000,00	67 863,16	0,00	0,00	-2 863,16		67 863,16
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	11 459,00	0,00	0,00	0,00	11 459,00		0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 300,00	5 384,50	0,00	0,00	915,50		5 384,50
6478	Autres charges sociales diverses	61 320,00	82 159,76	0,00	0,00	-20 839,76		82 159,76
6488	Autres	14 000,00	14 867,00	0,00	0,00	-867,00		14 867,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 692 707,53	2 571 306,23	0,00	0,00	121 401,30	0,00	2 571 306,23
6541	Créances admises en non-valeur	6 500,00	6 411,87	0,00	0,00	88,13	0,00	6 411,87
6542	Créances éteintes	2 740,00	2 685,99	0,00	0,00	54,01	0,00	2 685,99
65568	Autres contributions	2 628 769,00	2 517 604,69	0,00	0,00	111 164,31	0,00	2 517 604,69
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	18 935,00	18 311,41	0,00	0,00	623,59	0,00	18 311,41
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	10 500,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00	0,00	0,00
65888	Autres	25 263,53	26 292,27	0,00	0,00	-1 028,74	0,00	26 292,27
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		22 346 769,00	19 616 945,55	1 265 654,22	0,00	1 464 169,23	0,00	20 882 599,77
66	Charges financières	13 126,00	5 717,61	0,00	0,00	7 408,39		5 717,61
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 800,00	6 794,55	0,00	0,00	1 005,45		6 794,55
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 326,00	-1 076,94	0,00	0,00	6 402,94		-1 076,94
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		23 126,00	5 717,61	0,00	0,00	17 408,39		5 717,61
Total des dépenses réelles		22 369 895,00	19 622 663,16	1 265 654,22	0,00	1 481 577,62	0,00	20 888 317,38
023	Virement à la section d'investissement	1 114 380,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	1 615 364,00	1 069 177,38			546 186,62		1 069 177,38
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 615 364,00	1 069 177,38			546 186,62		1 069 177,38
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
Total des dépenses d'ordre		2 729 744,00	1 069 177,38			1 660 566,62		1 069 177,38

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 076,94

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		23 464 808,80	23 192 432,75	68 858,41	0,00	203 517,64
013	Atténuations de charges (4)	45 660,00	126 893,33	0,00	0,00	-81 233,33
6419	Remboursements rémunérations personnel	15 000,00	94 687,93	0,00	0,00	-79 687,93
6479	Rembourst sur autres charges sociales	30 660,00	32 205,40	0,00	0,00	-1 545,40
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 246 000,00	1 330 927,57	65 108,41	0,00	849 964,02
70388	Autres redevances et recettes diverses	75 000,00	35 450,00	400,00	0,00	39 150,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	530 000,00	507 787,62	0,00	0,00	22 212,38
706888	Autres	0,00	550,00	0,00	0,00	-550,00
7078	Autres marchandises	1 611 000,00	747 904,83	64 708,41	0,00	798 386,76
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	3 183,24	0,00	0,00	-3 183,24
70875	Remb. frais par les communes du GFP	10 000,00	6 051,88	0,00	0,00	3 948,12
70878	Remb. frais par des tiers	20 000,00	30 000,00	0,00	0,00	-10 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	18 158 787,88	18 248 031,00	0,00	0,00	-89 243,12
73118	Autres contributions directes	0,00	58 092,00	0,00	0,00	-58 092,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	18 158 787,88	18 189 939,00	0,00	0,00	-31 151,12
74	Dotations et participations (4)	2 438 250,00	2 873 093,00	3 750,00	0,00	-438 593,00
744	FCTVA	6 500,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
74758	Participation autres groupements	0,00	19 498,00	0,00	0,00	-19 498,00
74773	Participation FEADER	11 750,00	11 750,75	0,00	0,00	-0,75
747888	Autres	2 420 000,00	2 841 844,25	3 750,00	0,00	-425 594,25
75	Autres produits de gestion courante (4)	383 689,92	421 172,29	0,00	0,00	-37 482,37
7574	Subv. fonc. perso., asso. et orga. privé	14 000,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	259,14	0,00	0,00	-259,14
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	1 567,57	0,00	0,00	-1 567,57
75888	Autres	369 689,92	405 345,58	0,00	0,00	-35 655,66
Total des recettes de gestion des services		23 272 387,80	23 000 117,19	68 858,41	0,00	203 412,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	37,14	0,00	0,00	-37,14

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	37,14	0,00	0,00	-37,14
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	9 240,00	9 097,86			142,14
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	9 240,00	9 097,86			142,14
Total des recettes réelles		23 281 627,80	23 009 252,19	68 858,41	0,00	203 517,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	183 181,00	183 180,56			0,44
77681	Neutralisation des amortissements	157 223,00	157 222,56			0,44
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	25 958,00	25 958,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		183 181,00	183 180,56			0,44

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					334 380,72									
1641 Emprunts en euros (total)					334 380,72									
BDSRMON217532EUR-TEOM	DEXIA CL	16/01/2004	01/01/2020	01/02/2020	120 087,79	F	Taux fixe à 4.96 %	4,960	4,960	EUR	A	P	O	A-1
BDSRMON218898EUR-TEOM	DEXIA CL	05/03/2004	01/02/2020	01/02/2020	14 292,93	F	Taux fixe à 4.96 %	4,960	4,960	EUR	A	P	O	A-1
CCCC00001495156	CREDIT AGRICOLE	26/03/2014	03/07/2014	15/01/2015	200 000,00	F	Taux fixe à 3.05 %	3,050	3,050	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					334 380,72									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprèsdes établissements financiers(Total)		0,00		142 863,66					28 684,46	6 794,55	0,00	5 254,18
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		142 863,66					28 684,46	6 794,55	0,00	5 254,18
BDSRMON217532EUR-TEOM	N	0,00	A-1	59 858,28	3,08	F	Taux fixe à 4.96 %	4,950	13 239,44	3 625,65	0,00	2 713,31
BDSRMON218898EUR-TEOM	N	0,00	A-1	7 124,29	3,08	F	Taux fixe à 4.96 %	4,950	1 575,79	431,52	0,00	322,93
CCCC00001495156	N	0,00	A-1	75 881,09	4,04	F	Taux fixe à 3.05 %	3,040	13 869,23	2 737,38	0,00	2 217,94
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N						
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		142 863,66					28 684,46	6 794,55	0,00	5 254,18

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	142 863,66	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2024-10-07
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens de valeur unitaire inférieure ou égale à 500 compris biens d'occasion	1	07/10/2024
L	Travaux, agencement, aménagements d'une valeur inférieure à 10 000	10	07/10/2024
L	Biens d'occasion : 50 % de la durée d'amort du bien à l'état neuf (nbre entier, arrondi inférieur)	0	07/10/2024
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10	07/10/2024
L	Frais d'études, recherche et développpt, insertion, suivis de réalisation : selon rattachement	0	07/10/2024
L	Frais d'études, de recherche et de développpt et d'insertion non suivis de réalisation	5	07/10/2024
L	Attribution de compensation d'investissement	1	07/10/2024
L	Subventions d'équipement sur biens mobiliers, matériel, études	5	07/10/2024
L	Subventions d'équipement sur bâtiments et installations	15	07/10/2024
L	Subventions d'équipement sur infrastructures d'intérêt national	30	07/10/2024
L	Logiciels bureautique	5	07/10/2024
L	Application informatique	5	07/10/2024
L	Droit d'usage annuel (SaaS)	1	07/10/2024
L	Pelouse hybride, gazon synthétique stades	10	07/10/2024
L	Aménagements paysagés stades et Ainterexpo	15	07/10/2024
L	Aménagements terrains base de plein air	20	07/10/2024
L	Aménagements terrain stade de rugby de Montrevel	20	07/10/2024
L	Clôture	15	07/10/2024
L	Pistes diverses (karting, aéromodélisme), parking	15	07/10/2024
L	Aménagements terrains de sport divers et autres	20	07/10/2024
L	Crématorium	40	07/10/2024
L	Parc des expositions et des congrès Ainterexpo, Ekinox	40	07/10/2024
L	Centres de loisirs ex CC Val Revermont	25	07/10/2024
L	Bâtiment d'accueil petite enfance	20	07/10/2024
L	Bâtiments sociaux et médicaux	20	07/10/2024
L	Bar restaurant base de plein air, gîtes	30	07/10/2024
L	Accueil réception, maison des sports base de plein air	20	07/10/2024
L	Blocs sanitaires base de plein air et aires d'accueil gens du voyage	15	07/10/2024
L	Piscine Plaine Tonique	30	07/10/2024
L	Bâtiments centre culturel, gymnase, gendarmerie de l'ex CC de Montrevel	30	07/10/2024
L	Ateliers et bureaux services techniques Montrevel-en-Bresse	20	07/10/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
L	Borne de recharge véhicule léger ou utilitaire électrique	10		07/10/2024
L	Véhicule industriel (thermique ou électrique)	9		07/10/2024
L	Batterie pour véhicule industriel	8		07/10/2024
L	Borne de recharge véhicule industriel	12		07/10/2024
L	Equipement additionnel de véhicule industriel (benne, grue)	9		07/10/2024
L	Matériel de climatisation, chauffage	15		07/10/2024
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5		07/10/2024
L	Matériel informatique	5		07/10/2024
L	Matériel de téléphonie, pointeuse	5		07/10/2024
L	Matériel audio-vidéo, sono	5		07/10/2024
L	Matériel de cardio-training, vélo aquatique	5		07/10/2024
L	Petit matériel pédagogique, aquatique , sportif, de loisirs	5		07/10/2024
L	Voiles, VTT, parachute ascensionnel	5		07/10/2024
L	Canoë, kayak, catamaran, pédalo, bateau ski nautique, paddle,	7		07/10/2024
L	Moteur, coque, remorque	7		07/10/2024
L	Chariot de rangement	5		07/10/2024
L	Electro-ménager, climatiseur, ventilateur	5		07/10/2024
L	Matériel culinaire, vaisselle, petit équipement de restauration	5		07/10/2024
L	Défibrilateur, matériel médical	5		07/10/2024
L	Instrument de musique électronique	5		07/10/2024
L	Piano droit et à queue, clavecin, autres instruments	10		07/10/2024
L	Piano de concert, orgue	20		07/10/2024
L	Mobilier	10		07/10/2024
L	Mobilier urbain	10		07/10/2024
L	Mobilier de jardin, d'accueil du public, mobilier en résine, matériel de plein air	5		07/10/2024
L	Literie locaux meublés	5		07/10/2024
L	Matériel puériculture petite enfance	5		07/10/2024
L	Composteurs	5		07/10/2024
L	Signalétique	10		07/10/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	38 242,54	9 097,86	29 144,68
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	38 242,54	9 097,86	29 144,68
Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	09/10/2023	0,00	38 242,54	9 097,86	29 144,68
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	38 242,54	9 097,86	29 144,68
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	38 242,54	9 097,86	29 144,68

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	2 599 204,69
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	3 366 894,25
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	2 599 204,69
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	2 599 204,69
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	2 599 204,69
2003	ADHESION	SYNDICAT MIXTE ORGANOM	0	A	0,00	0,00	2 144 271,36
2005	CONTRIBUTION	SYNDICAT MIXTE CROCU	0	S	0,00	0,00	454 933,33
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	3 366 894,25
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	3 366 894,25
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	3 366 894,25
2020	CONTRAT	CITEO	0	A	0,00	0,00	3 131 972,92
2020	SOUTIEN COLLECTE MOBILIER	ECO MAISON	0	A	0,00	0,00	84 443,22
2021	SOUTIEN DES TRIS DECHETS ELECTRIQUE	ECOSYSTEM	0	A	0,00	0,00	137 406,54
2021	SOUTIEN	ECO DDS	0	A	0,00	0,00	7 894,77
2024	SOUTIEN TRIS TEXTILE	REFASHION	0	A	0,00	0,00	5 176,80

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	65 626,74	
Personnes de droit privé	59 712,88	
Associations	59 712,88	
98 DECIBELS	1 585,09	Prêts de bacs poubelle
AAPPMA LES AMIS DE LA VEYLE	176,12	Prêts de bacs poubelle
ACCFT BOURG	611,65	Prêts de bacs poubelle
AGLCA	359,81	Prêts de bacs poubelle
AMICALE DES CLASSES 4 et 9	217,76	Prêts de bacs poubelle
AMICALE DU DON DU SANG DE PERONN	100,94	
AMICALE SP	149,62	Prêts de bacs poubelle
ANIM'A BOURG	1 757,34	Prêts de bacs poubelle
ASPTT BOURG SAINT REMY TENNIS	414,71	Prêts de bacs poubelle
ASSOCIATION AUCREY	435,53	Prêts de bacs poubelle
ASSOCIATION DU CENTRE SOCIAL DES VENNES	217,76	Prêts de bacs poubelle
ASSOCIATION GLORY DANCE	414,71	Prêts de bacs poubelle
ASSOCIATION LE PLATEAU	611,65	Prêts de bacs poubelle
ASSOCIATION SALAVRE D'HIER ET D'AUJOURDH'UI	217,76	Prêts de bacs poubelle
ASSOCIATION SPORTIVE ATTIGNAT SECTION FOOTBALL	577,90	
ASSOCIATION SPORTIVE PERONNAS BASKET	393,88	Prêts de bacs poubelle
BLUE MONDAY	374,00	
BOURG AIN CYCLISME	912,69	Prêts de bacs poubelle
BOURG EN BRESSE TRIATHLON	770,73	Prêts de bacs poubelle
BOURG MINI RACING CAR	556,76	Prêts de bacs poubelle
BOZMAR TEAM 01 MARBOZ MOTO CLUB	97,50	
BTPA	912,69	Prêts de bacs poubelle
CAP SEILLON	325,74	Prêts de bacs poubelle
CENTRE COMMERCE BOURG	414,71	Prêts de bacs poubelle
CENTRE SOCIAL AMELEE MERCIER	1 015,09	Prêts de bacs poubelle
CLUB DES AINES DE PERONNAS	423,90	
CLUB DU CHIEN DE BOURG EN BRESSE	651,49	Prêts de bacs poubelle
CLUB SPORTIF DE VIRIAT	1 365,35	Prêts de bacs poubelle
COMITE BOULISTE DE L'AIN	954,34	Prêts de bacs poubelle
COMITE DE L'AIN BASKET-BALL	95,36	
COMITE DE L'AIN DE BASKETBALL	401,46	Prêts de bacs poubelle
COMITE DES FETES DE DOMPIERRE SUR VEYLE	435,53	Prêts de bacs poubelle
COMITE DES FETES DE LENT	217,76	Prêts de bacs poubelle
COMITE DES FETES DE SAINT REMY	393,88	Prêts de bacs poubelle

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMITE DES FETES DE SERVAS	414,71	Prêts de bacs poubelle
COMITE DES FETES DE SIMANDRE SUR	113,65	
COMITE DES FETES DE ST ETIENNE DU BOIS	373,06	Prêts de bacs poubelle
COMITE DES FETES MARBOZ	194,95	
COMITE DES FETES SAINT ETIENNE D	198,00	
COMITE FETES VILLE DE BOURG	132,00	
COMPAGNIE ARNICA	176,12	Prêts de bacs poubelle
COMPAGNIE DE TIR A L'ARC DE BOURG EN BRESSE	176,12	Prêts de bacs poubelle
COMPAGNIE TIR A L ARC BOURG EN B	27,50	
CSC BASKET ET OSR	435,53	Prêts de bacs poubelle
DANCY CLUB DE BOURG EN BRESSE	414,71	Prêts de bacs poubelle
DARBON	176,12	Prêts de bacs poubelle
DIAM'S CLUB	611,65	Prêts de bacs poubelle
ECOLE DES TECHNIQUES ET ARTS DU CIRQUE	556,76	Prêts de bacs poubelle
ECURIE BRESSE BUGÉY	653,29	Prêts de bacs poubelle
ECURIE DU REVERMONT	611,65	Prêts de bacs poubelle
ENTENTE ATHLETIQUE BRESSANE	740,45	Prêts de bacs poubelle
ENTENTE ATHLETIQUE BRESSANE	266,50	
ENTENTE SPORTIVE REVERMONTAISE	393,88	Prêts de bacs poubelle
ETOILE SPORTIVE FOISSIAT BASKET	359,81	Prêts de bacs poubelle
EURL L'EXPO DU FUTUR	693,13	Prêts de bacs poubelle
FBBP01	217,76	Prêts de bacs poubelle
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES MFR DE L'AIN	435,53	Prêts de bacs poubelle
FOOTBALL CLUB BRESSANS	393,88	Prêts de bacs poubelle
FRUIT ET NATURE EN REVERMONT	217,76	Prêts de bacs poubelle
GROUPE D'ANIMATION DE COURMANGOUX	653,29	Prêts de bacs poubelle
GROUPE SPORTIF CARRIAT BASKET 01	196,94	Prêts de bacs poubelle
GYMNASTIQUE CLUB VIRIAT	1 223,30	Prêts de bacs poubelle
HANDBALL BOURG	393,88	Prêts de bacs poubelle
INFO EMPLOI	299,24	Prêts de bacs poubelle
INTERCLASSES EN 4 et 9 de SAINT DENIS LES BOURG	176,12	Prêts de bacs poubelle
JEUNES AGRICULTEURS DE L'AIN	836,98	Prêts de bacs poubelle
JEUNESSE LAIQUE SECTION THEATRE	291,67	Prêts de bacs poubelle
JUDO CLUB POLLIAT -ATTIGNAT	176,12	Prêts de bacs poubelle
LA FOULEE COLIGNOISE	145,84	Prêts de bacs poubelle
LA PERSEVERANTE ET ESPERANCE BRESSANE	475,37	Prêts de bacs poubelle
LES CHASSEURS DE VIRIAT	435,53	Prêts de bacs poubelle
LES FOULEES DU CHATEAU	220,00	
LES PILOT AIN	196,94	Prêts de bacs poubelle
LES SORTIES DU COEURS 01	60,88	
LIGUE CONTRE LE CANCER	14 935,00	
MAISON DES PAYS DE BRESSE	393,88	Prêts de bacs poubelle
MARPA LA CHENEVIERE	666,63	Prêts de bacs poubelle

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MESIBA	217,76	Prêts de bacs poubelle
MONT'SOU	373,06	Prêts de bacs poubelle
MOSAIQUE ARTS ET CULTURES	176,12	Prêts de bacs poubelle
ND2BR	217,76	Prêts de bacs poubelle
PECHE ET LOISIRS PERONNAS	176,12	Prêts de bacs poubelle
PERONNAS ANIMATION CULTURE	127,13	
PERONNAS ANIMATION ET CULTURE	435,53	Prêts de bacs poubelle
ROLLER HOCKEY BRESSAN	346,56	Prêts de bacs poubelle
RUGBY CLUB VIRIAT	1 100,08	Prêts de bacs poubelle
SCULPNATURE	217,76	Prêts de bacs poubelle
SHR DE LENT	435,53	Prêts de bacs poubelle
SOCIETE DE CHASSE DE LENT	359,81	Prêts de bacs poubelle
SOCIETE DE CHASSE VILLEREVERSURE	184,80	
SOU DES ECOLES DE PERONNAS	653,29	Prêts de bacs poubelle
SOU DES ECOLES DE POLLIAT	435,53	Prêts de bacs poubelle
SOU DES ECOLES DE ST DENIS LES BOURG	441,30	Prêts de bacs poubelle
SOU DES ECOLES DE ST ETIENNE DU BOIS	155,30	Prêts de bacs poubelle
SOU DES ECOLES LAIQUES DE TOSSIA	143,00	
SPORT LOISIR CAN'AIN	183,69	Prêts de bacs poubelle
ST REMY SPORT BASKET	183,69	Prêts de bacs poubelle
STADE ATHLETIQUE DE BOURG EN BRESSE	1 016,80	Prêts de bacs poubelle
SUBTROOPERS	299,24	Prêts de bacs poubelle
UGSEL 01	149,62	Prêts de bacs poubelle
USBPA ASSOCIATION	857,80	Prêts de bacs poubelle
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	850,23	Prêts de bacs poubelle
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	38,40	
VIRIAT MARATHON	613,63	Prêts de bacs poubelle
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	5 913,86	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	4 883,81	
COMMUNE DE ST DENIS LES BOURG	871,05	Prêts de bacs poubelle
COMMUNE DE VIRIAT	217,76	Prêts de bacs poubelle
MAIRIE DE BOURG EN BRESSE	1 085,12	Prêts de bacs poubelle
MAIRIE DE PERONNAS	1 444,94	Prêts de bacs poubelle
MAIRIE DE POLLIAT	829,41	Prêts de bacs poubelle

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
RESTAURANT SCOLAIRE DE SAINT REMY	435,53	Prêts de bacs poubelle
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	1 030,05	
SDIS 01	1 030,05	Prêts de bacs poubelle

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	4,20	2,60	6,80
Adjoint administratif pal 2 cl	C	2,00	0,00	2,00	0,80	0,00	0,80
Adjoint administratif terr.	C	4,00	0,00	4,00	3,40	1,60	5,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur principal 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		58,00	0,50	58,50	51,10	10,00	61,10
Adjoint technique pal 1 cl	C	14,00	0,00	14,00	13,80	0,00	13,80
Adjoint technique pal 2 cl	C	10,00	0,00	10,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint technique territorial	C	23,00	0,00	23,00	17,00	10,00	27,00
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Technicien principal de 1 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2 cl	B	1,00	0,50	1,50	1,50	0,00	1,50
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire puériculture cl.sup	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		66,00	0,50	66,50	56,30	12,60	68,90

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			4 420 394,55	40 250,00	
Acquisitions à titre onéreux			3 953 102,08	40 250,00	
22/01/2024	10/01/24 PARCELLE E683 VILLEREVERSURE 14850M2	24-GDDT-00001	21 559,82	0,00	0
06/02/2024	LUMINAIRES DECHETERIE SIMANDRE SUR SURAN	24-GDDT-00002	785,57	0,00	1
06/02/2024	LUMINAIRES DECHETERIE VAL REVERMONT	24-GDDT-00003	979,94	0,00	1
06/02/2024	LOT BUTEES DE BENNES DECHETERIE PERONNAS	24-GDDT-00004	1 526,69	275,00	5
06/02/2024	LOT PANNEAUX AMOVIBLES DECHETERIE	24-GDDT-00005	4 571,23	0,00	1
06/02/2024	INSTAL. GRILLE A ENROULEMENT DECHETERIE BOURG	24-GDDT-00006	2 037,94	0,00	10
06/02/2024	INSTAL. GRILLE A ENROULEMENT DECHET.CEYZERIAT	24-GDDT-00007	1 960,39	0,00	10
06/02/2024	INSTAL. GRILLE A ENROULEMENT DECHET. PERONNAS	24-GDDT-00008	2 109,60	0,00	10
06/02/2024	SOUFFLEUR STHIL BR550 DECHETERIE ETREZ	24-GDDT-00009	843,25	154,00	5
06/02/2024	CONTAINER MARITIME PREAU DECHETERIE ETREZ	24-GDDT-00010	3 734,26	337,00	10
06/02/2024	CONTAINER MARITIME PREAU DECHETERIE SIMANDRE	24-GDDT-00011	3 734,26	337,00	10
07/02/2024	LOT COLONNES AERIENNES DE TRI VERRE	24-GDDT-00012	162 500,06	14 625,00	10
19/02/2024	PEUGEOT E208 GQ 204 QA	24-GDDT-00013	35 077,64	6 080,00	5
21/02/2024	PLAFOND PLACO COUPE FEU DECHETERIE CEYZERIAT	24-GDDT-00015	3 425,01	0,00	10
11/03/2024	LOT BIO SEAUX (758)	24-GDDT-00017	2 098,37	0,00	1
18/03/2024	BACS OM 240L (24-GDDT-00044)	24-GDDT-00018	68 442,25	0,00	5
18/03/2024	BACS OM 360 L (24-GDDT-00045)	24-GDDT-00023	25 138,65	0,00	5
18/03/2024	BACS OM 660L (24-GDDT-00046)	24-GDDT-00024	113 502,61	0,00	5
18/03/2024	BACS OM 770L (24-GDDT-00047)	24-GDDT-00025	35 525,90	0,00	5
18/03/2024	BACS CS 140L (24-GDDT-00048)	24-GDDT-00019	133 767,39	0,00	5
18/03/2024	BACS CS 360L (24-GDDT-00049)	24-GDDT-00028	127 286,43	0,00	5
18/03/2024	BACS CS 660L (24-GDDT-00050)	24-GDDT-00029	213 926,34	0,00	5
18/03/2024	BACS CS 770L (24-GDDT-00051)	24-GDDT-00030	60 131,32	0,00	5
19/03/2024	LIVRAISON 5059 BACS OM	24-GDDT-00026	0,00	0,00	0
19/03/2024	LIVRAISON 5059 BACS CS	24-GDDT-00031	0,00	0,00	0
19/03/2024	BACS OM 140L	24-GDDT-00032	798 956,34	0,00	5
19/03/2024	LIVRAISON BACS OM	24-GDDT-00037	0,00	0,00	0
19/03/2024	BACS CS 240L	24-GDDT-00039	930 390,81	0,00	5
19/03/2024	LIVRAISON BACS CS 280224	24-GDDT-00043	0,00	0,00	0
08/04/2024	BUREAUX ET CAISSONS	24-GDDT-00052	1 119,57	81,00	10
09/04/2024	LOT PORTES MANTEAUX	24-GDDT-00053	172,04	0,00	1
22/04/2024	TRANSPALETTE PESEUR	24-GDDT-00055	1 119,10	154,00	5
29/04/2024	LOT PAE SULO OM TAMBOUR 110 L A PEDALE	24-GDDT-00056	136 772,99	9 194,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
22/05/2024	LOT COMPOSTEURS BOIS 400 LITRES	24-GDDT-00057	11 108,54	0,00	5
22/05/2024	LOT COMPOSTEURS BOIS 400 LITRES CONVERTO	24-GDDT-00058	41 807,22	0,00	5
23/05/2024	LOT COMPOSTEURS PLASTIQUES 445L	24-GDDT-00059	7 465,10	0,00	5
23/05/2024	LOT BIO SEAUX 10L	24-GDDT-00060	2 417,26	0,00	5
11/06/2024	LOT COMPOSTEURS BOIS 600 LITRES	24-GDDT-00063	2 332,44	0,00	5
13/06/2024	LOT COMPOSTEURS ECO BOIS 400 L DOUGLAS	24-GDDT-00064	13 740,19	0,00	5
18/06/2024	LOT PLATEFORMES SECURITE PAE	24-GDDT-00065	5 782,40	310,00	10
25/06/2024	ARMOIRE BLINDEE HARTMAN	24-GDDT-00067	2 287,79	118,00	10
04/07/2024	BAVETTES SUR MURS QUAIS DECHETERIE PERONNAS	24-GDDT-00068	22 158,18	1 089,00	10
15/07/2024	LOT COMPOSTEURS PLASTIQUE THERMOSTAR 400 L	24-GDDT-00069	24 914,70	2 297,00	5
01/08/2024	CREATION RADIER DECHETERIE PERONNAS	24-GDDT-00072	7 614,50	0,00	10
01/08/2024	DEMOLIT. REPRISE CANIVEAU DECHETERIE PERONNAS	24-GDDT-00073	7 571,20	0,00	10
02/08/2024	LOT COMPOSTEURS BOIS JURACUB 800 L	24-GDDT-00071	2 953,14	0,00	5
05/08/2024	BENNE RENFORCEE SERIE SPFE 30M3 DECHET PIRAJOUX	24-GDDT-00074	6 890,66	279,00	10
05/08/2024	BENNE RENFORCEE SERIE SPFE 30M3 DECHET ST MARTIN D	24-GDDT-00075	6 890,66	279,00	10
05/08/2024	LOT BENNES RENFORCEES SERIE SPFE 30M3 TTES DECHET	24-GDDT-00076	27 562,64	1 117,00	10
08/08/2024	PARCELLE A1819 TREFFORT VAL REVERMONT 16A30C	24-GDDT-00077	489,00	0,00	0
23/09/2024	LOT BACS CS 750 L	24-GDDT-00079	8 202,38	446,00	5
10/10/2024	LOT TABLETTES GEOLOCALISATION	24-GDDT-00080	4 370,41	196,00	5
05/11/2024	REP REGARDS FONTE PAR REGARDS INOXYDABLE CAMBU	24-GDDT-00081	5 230,26	81,00	10
05/11/2024	SOUFFLEUR STHIL BR 550 POUR DECHETERIE ETREZ	24-GDDT-00082	848,98	26,00	5
08/11/2024	DALLAGE DECHETERIE CEYZERIAT	24-GDDT-00083	3 949,38	0,00	10
18/11/2024	LOT BACS OM 120L D'OCCASION	24-GDDT-00084	36 971,32	0,00	1
18/11/2024	LOT BACS OM DE 180L D'OCCASION	24-GDDT-00085	8 474,31	0,00	1
18/11/2024	LOT BACS OM DE 240L D'OCCASION	24-GDDT-00086	31 560,88	0,00	1
18/11/2024	LOT BACS OM DE 340L D'OCCASION	24-GDDT-00087	14 632,77	0,00	1
18/11/2024	LOT BACS OM DE 360L D'OCCASION	24-GDDT-00088	12 275,95	0,00	1
18/11/2024	LOT BACS OM DE 500L D'OCCASION	24-GDDT-00089	18 160,03	0,00	1
18/11/2024	LOT BACS OM DE 660L D'OCCASION	24-GDDT-00090	35 618,71	0,00	1
18/11/2024	LOT BACS OM DE 770L D'OCCASION	24-GDDT-00091	107 307,01	0,00	1
18/11/2024	LOT BACS VERRE DE 120L D'OCCASION	24-GDDT-00092	232,27	0,00	1
18/11/2024	LOT BAC VERRE 240L D'OCCASION	24-GDDT-00093	13,66	0,00	1
18/11/2024	LOT BACS CS DE 120L D'OCCASION	24-GDDT-00094	25 781,55	0,00	1
18/11/2024	LOT BACS CS 180L D'OCCASION	24-GDDT-00095	8 863,69	0,00	1
18/11/2024	LOT BACS CS DE 240L D'OCCASION	24-GDDT-00096	30 167,28	0,00	1
18/11/2024	LOT BACS CS DE 340L D'OCCASION	24-GDDT-00097	367,76	0,00	1
18/11/2024	LOT BACS CS DE 360L D'OCCASION	24-GDDT-00098	13 874,49	0,00	1
18/11/2024	LOT BACS CS DE 400L D'OCCASION	24-GDDT-00099	182,17	0,00	1
18/11/2024	LOT BACS CS DE 660L D'OCCASION	24-GDDT-00100	49 821,11	0,00	1
18/11/2024	LOT BACS CS DE 770L D'OCCASION	24-GDDT-00101	62 288,91	0,00	1
19/11/2024	LOT COMPOSTEURS PLASTIQUES 394 L	24-GDDT-00102	22 694,11	0,00	5
19/11/2024	LOT BIO SEAUX 7 L	24-GDDT-00103	3 558,00	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
27/11/2024	ECLAIRAGE LED DECHETERIE ST TRIVIER DE COURTES	24-GDDT-00104	1 221,89	0,00	10
27/11/2024	ECLAIRAGE LED DECHETERIE PIRAJOUX	24-GDDT-00106	1 969,32	0,00	10
02/12/2024	ECLAIRAGE LED DECHETERIE ETREZ	24-GDDT-00107	1 554,73	0,00	10
02/12/2024	LOT CONTAINERS 20 PIEDS OCCASION	24-GDDT-00108	6 594,16	132,00	4
03/12/2024	REHAUSSEMENT MUR DECHETERIE BOURG EN BRESSE	24-GDDT-00109	1 873,88	0,00	10
03/12/2024	REALISATION DALLAGE DECHETERIE POLLIAT	24-GDDT-00110	7 803,88	0,00	10
03/12/2024	REHAUSSEMENT D'UN MUR DECHETERIE POLLIAT	24-GDDT-00111	2 538,04	0,00	10
05/12/2024	TERRAIN EXTENSION DECHETERIE VAL REVERMONT	19-GDDT-00026	130,74	0,00	0
05/12/2024	LOT PAE OM COEUR DE VILLE PERONNAS	24-GDDT-00112	17 631,83	127,00	10
05/12/2024	LOT PAE OM RUE DE LUEZE BOURG	24-GDDT-00113	17 631,83	127,00	10
05/12/2024	1 PAE EMB + 1 PAE VERRE COEUR DE VILLE PERONNAS	24-GDDT-00114	18 463,38	133,00	10
05/12/2024	1 PAE EMB + 1 PAE VERRE RUE DE LOEZE BOURG	24-GDDT-00116	18 463,38	133,00	10
05/12/2024	CAMION CHASSIS DWIDE 19T GY 671 ZW	24-GDDT-00117	124 618,45	1 000,00	9
05/12/2024	BOM FAUN 16M3 STT C LEVE CONTENEUR	24-GDDT-00118	139 977,79	1 123,00	9
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			467 292,47	0,00	
31/12/2024	TAXE AMENAGEMENT CHALET (062017GDDRI002)	2017GDDRI002	349,00	0,00	1
31/12/2024	EXTENSION CENTRE TECHNIQUE CAMBUSE	19-GDDT-00002	153 452,32	0,00	0
31/12/2024	RESTRUCTURATION CT CAMBUSE CREATION BUREAUX	19-GDDT-00037	5 673,99	0,00	0
31/12/2024	VOIRIE ST DENIS RUE RIMBAUD ET RUE ST EXUPERY PAVE	20-GDDT-00010	53 904,86	0,00	0
31/12/2024	VOIRIE PERONNAS RUE PRUNUS ET RUE ANCIENS PAVE	20-GDDT-00011	63 167,10	0,00	0
31/12/2024	DECHETTERIE D'ETREZ INSTALLATION DE DEUX RALENTISS	20-GDDT-00017	1 489,03	0,00	10
31/12/2024	CREATION DE PAVE RUE VIVALDI ST DENIS LES BOURG	20-GDDT-00027	30 019,56	0,00	0
31/12/2024	ABRI HAUT DE QUAI DECHETERIE D ETREZ	20-GDDT-00028	2 651,04	0,00	10
31/12/2024	CLIMATISATION DE 2 BUREAUX AU C.T. CAMBUSE - VIRI	20-GDDT-00029	9 523,80	0,00	0
31/12/2024	MO PLATEFORME DEPOSE DECHETS VERTS PERONNAS DECHET (20-GDDT-00031)	20-GDDT-00021	147 061,77	0,00	30

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire

Crédits ouverts (BP + DM)

Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	1,00
--------------	---	------

Produit des cessions

Réalisations

Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

Réception par le préfet : 28/05/2025	IV – ANNEXES	IV
Publication : 28/05/2025	ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	3 522 082,53
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	3 522 082,53

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	3 522 082,53
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	3 522 082,53

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	54 644,41	54 642,46	844 312,70	898 955,16
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	3 129 745,00	1 453 123,78	63 695,25	1 516 819,03
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	3 075 100,59	1 398 481,32	-780 617,45	617 863,87
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	3 522 082,53			3 522 082,53
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	3 522 082,53			3 522 082,53
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				4 139 946,40

(1) BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"
(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés
(3) Mandats et titres émis
(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		54 644,41	I 54 642,46
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		28 686,41	28 684,46
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	28 686,41	28 684,46
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		25 958,00	25 958,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	25 958,00	25 958,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 129 745,00	III 1 453 123,78
Ressources propres externes de l'année (a)		400 000,00	383 946,40
10222	FCTVA	400 000,00	383 946,40
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 729 745,00	1 069 177,38
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	16 571,00	17 469,72
28033	Frais d'insertion	176,00	176,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	57,00	57,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	1 800,00	1 799,34
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	157 223,00	157 222,56
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	340,00	340,00
28128	Autres aménagements de terrains	54 703,00	54 702,49
281318	Autres bâtiments publics	12 840,00	12 839,26
281321	Immeubles de rapport	3 696,00	3 696,00
281351	Bâtiments publics	40 169,00	40 735,49
28138	Autres constructions	58 745,00	58 745,00
28152	Installations de voirie	2,00	1,62

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
281538	Autres réseaux	528,00	609,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	757 488,00	341 943,43
281828	Autres matériels de transport	310 763,00	266 569,25
281838	Autre matériel informatique	2 617,00	2 813,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 434,00	1 632,40
28188	Autres immo. corporelles	196 212,00	107 825,82
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 114 380,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE

C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	1 229,24	0,00	0,00	1 229,24	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	22 179,56	106,74	0,00	489,00	21 583,82	0,00
A125	Constructions	47 395,29	35 546,45	0,00	11 848,84	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	299 673,88	167 787,01	0,00	131 873,11	13,76	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	171 568,10	61 060,96	0,00	110 507,14	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		542 046,07	264 501,16	0,00	255 947,33	21 597,58	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	1 229,24	0,00	1 229,24	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	22 179,56	106,74	489,00	21 583,82	0,00
A125	Constructions	47 395,29	35 546,45	11 848,84	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	299 673,88	167 787,01	131 873,11	13,76	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	171 568,10	61 060,96	110 507,14	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		542 046,07	264 501,16	255 947,33	21 597,58	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION

C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	542 046,07	264 501,16	0,00	255 947,33	21 597,58	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		542 046,07	264 501,16	0,00	255 947,33	21 597,58	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	542 046,07	264 501,16	255 947,33	21 597,58	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		542 046,07	264 501,16	255 947,33	21 597,58	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/05/2025
Publication : 28/05/2025

V – ARRETE ET SIGNATURES

V

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 115

Nombre de membres présents : 90

Nombre de suffrages exprimés : 98

VOTES :

Pour : 98

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/05/2025

Présenté par le Président (1),

A Viriat, le 26/05/2025

Délibéré par l'assemblée l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Bourg en Bresse, le 26/05/2025

Les membres de l'assemblée délibérante l'assemblée (2),(3),

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.